UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MILANO

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Dictionnaires, culture numérique
et décentralisation de la norme
dans l'espace francophone

LES RÉSUMÉS

28-29 septembre 2016

Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke (Québec)

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

10 h *Enjeux et perspectives de la lexicographie collaborative* – **Kaja Dolar,** laboratoire MoDyCo, Université Paris Ouest Nanterre La Défense (France)

Les nouvelles technologies et le web 2.0 ont rendu possible un nouveau paradigme dans la lexicographie : les dictionnaires collaboratifs ne sont pas destinés seulement à la consultation mais aussi à la participation active, c'est-à-dire à la rédaction de nouvelles entrées dictionnairiques ainsi qu'à la reprise d'articles existants. Nous pouvons donc définir la lexicographie collaborative comme un genre dictionnairique qui intègre les contributions d'une communauté (Granger 2012 : 5). Cependant il semble que la lexicographie collaborative – tout comme l'utilisation de crowdsourcing dans la lexicographie – doit faire face à un bon nombre d'idées reçues qui remettent en cause cette approche. Dans notre analyse nous étudions quelques points cruciaux en illustrant nos propos par des exemples tirés de *La Parlure*, qui est un dictionnaire collaboratif du français provenant du Québec.

Dans la première partie nous examinerons les principaux avantages des dictionnaires collaboratifs. En effet, ils sont constamment mis à jour par les locuteurs mêmes de la langue et couvrent aussi des usages non standards. Selon nous, il est possible de considérer le dictionnaire collaboratif comme un observatoire de la langue et y étudier les formes émergeantes, allant des hapax aux véritables néologismes. Dans un deuxième temps nous discuterons des limites que peut rencontrer une telle approche, notamment les problèmes de la qualité du contenu, l'attestabilité des entrées, la représentativité du dictionnaire etc. La norme est une notion plurielle (Houdebine 1999). Elle semble particulièrement pertinente dans ce contexte et s'y articule sur plusieurs axes. Certes le dictionnaire collaboratif reste un dictionnaire non-prescriptif mais il est intéressant d'examiner les représentations de la norme ainsi que la façon dont la norme est négociée.

Le troisième point de notre présentation est une analyse comparative entre les dictionnaires « professionnels » (ELSR – *Expert-built lexical semantic resources*) et les dictionnaires collaboratifs (CLSR – *Collaboratively constructed lexical semantic resources*) (Meyer et Gurevych 2010 : 38-39), une opposition qui doit cependat être prise avec réserve. En effet nous pouvons observer des ressemblances ainsi que les différences aussi bien en ce qui concerne la microstructure (les éléments de l'article dictionnairique) que la macrostructure (l'accès aux entrées).

Dernièrement nous proposons une typologie des dictionnaires collaboratifs. Les critères traditionnels sont indispensables, pourtant insuffisants : ainsi il faut non seulement tenir compte du support matériel et de la technologie utilisée mais surtout du degré de collaborativité. En conclusion nous proposons une réflexion sur la place de la lexicographie collaborative. Nous nous appuyons notamment sur Cresse (2013) et Meyer et Gurevych (2012 : 291) pour qui la lexicographie collaborative non seulement apporte un nouveau point de vue mais peut apporter de réels changements dans la langue.

Bibliographie :

Creese, Sharon (2013). « Exploring the Relationship between Language Change and Dictionary Compilation in the Age of the Collaborative Dictionary ». In : Iztok Kosem et al. (eds.). *Electronic lexicography in the 21st century: thinking outside the paper. Proceedings of the eLex 2013 conference, 17-19 October 2013, Tallinn, Estonia*. Ljubljana/Tallinn: Trojina, Institute for Applied Slovene Studies/Eesti Keele Instituut, p. 392-406.

Dolar, Kaja (2014). « La place du nom propre dans les dictionnaires collaboratifs : le cas de *La Parlure* ». 4e Congrès Mondial de Linguistique Française (actes de colloque), p. 813-827.

Dolar, Kaja (2015). « La question de la norme dans les dictionnaires collaboratifs : régulation et autorégulation ». Communication au colloque *Usage, norme et codification* (25-27 novembre 2015, Université Paris Descartes – Sorbonne). Article soumis pour les actes de colloque.

Granger, Sylviane (2012). « Introduction : Electronic Lexicography – from Challange to Opportunity ». In : Sylviane Granger and M. Paquot (éds.), *Electronic Lexicography*, p. 1–14. Oxford : Oxford University Press.

Houdebine, Anne-Marie (1999). « Norme et Normes ». Communication prononcée au colloque de Suceava. Disponible sur http://im-ling.site.voila.fr.

Meyer, Christian M. et Iryna Gurevych (2010). « Worth Its Weight in Gold or Yet Another Resource – A Comparative Study of Wiktionary, OpenThesaurus and GermaNet ». In : Alexander Gelbukh (éd.). *Computational Linguistics and Intelligent Text Processing, Lecture Notes in Computer Science 6008*. Heidelberg : Springer-Verlag, p. 38-49.

Meyer, Christian M., et Irina Gurevych (2012). « Wiktionary: A New Rival for Expert-built Lexicons? Exploring the Possibilities of Collaborative Lexicography ». In : Sylviane Granger and M. Paquot (éds.), *Electronic Lexicography*, p. 1–14. Oxford : Oxford University Press, p. 259–292.

10 h 30 *Les dictionnaires collaboratifs du français* non conventionnel – **Michela Murano**, Università Cattolica del Sacro Cuore, Milan (Italie)

L'avènement du web 2.0 a fourni aux internautes les outils (blogs, forums, réseaux sociaux, wikis) pour partager leurs savoirs et savoir-faire sur la Toile. Les usagers deviennent ainsi co-développeurs des sites internet et producteurs de connaissances. Cette évolution technique et épistémologique n'est pas sans affecter la lexicographie : des dictionnaires d'un nouveau genre ont vu le jour, du fait de la possibilité de rédiger collectivement un répertoire rassemblant les savoirs métalinguistiques de lexicographes *profanes*, dépourvus de formation professionnelle en lexicographie et en informatique, généralement en dehors des maisons d'édition et des institutions.

La qualité lexicographique de ces ouvrages n'a jamais été évaluée très positivement (Marello 2002) et on a pu remarquer l'hétérogénéité des résultats du travail lexicographique collectif (Fuertes Olivera 2009, Murano - à paraître), en particulier pour les dictionnaires ayant l'ambition de « remplacer » les dictionnaires de langue générale, monolingues ou bilingues, sans qu'une sélection des contributeurs précède la publication des contenus.

En revanche, pour la compilation de répertoires plus sélectifs, comme ceux qui recensent les mots d'argot et les mots du français familier et « populaire », qu'A. Rey a autrefois rassemblés sous la dénomination *français non conventionnel* (Rey et Cellard 1991), les connaissances des lexicographes profanes s'avèrent précieuses et peuvent dépasser celles des professionnels.
Dans la plétore de dictionnaires en ligne produits et alimentés par la communauté des internautes, nombreux sont ceux qui appartiennent à cette catégorie, comme on peut le voir dans les sous-titres et textes de présentation :

> *Blazz.fr* : « Site internet de définition de mots ou d'expressions communes autoalimenté par les utilisateurs »
> *Bob* : « l'autre trésor de la langue. Dictionnaire d'argot, de français familier et de français populaire »
>
> *Dico2rue* : « Le dictionnaire collaboratif de l'argot français »
> *Le Dictionnaire de la Zone* : « Tout l'argot des banlieues »
>
> *La Parlure* : « Nous sommes intéressés à recueillir les néologismes, les parlures, le patois - tous ces signes que le français est une langue plus-que-vivante et qui ne cesse de s'enrichir »
>
> *Streetcred* : « Si t'es pas là pour avoir la *street cred* mais pour parler la langue de tes enfants, de ton mec, des rappeurs et des lascars, ce dictionnaire est aussi fait pour toi ! »

> *Urbandico* : « Chacun pourra donc se renseigner sur le sens de ces mots issus du web, de la génération Y, de Twitter, du rap, des anglicismes, des langages régionaux, de l'arabe, de la téléréalité etc… »

Dans notre communication, nous allons prendre en compte différents aspects de ces dictionnaires, qui nous permettront de nous interroger sur la relation qui s'instaure entre une lexicographie qu'on peut qualifier de *populaire* (Murano 2014) et la lexicographie professionnelle.

Nous analyserons la *communauté de pratiques* qui rédige ces répertoires sous plusieurs points de vue : la structure hiérarchique ; la visibilité et les compétences des usagers-contributeurs ; les dispositifs éventuels de formation à l'activité lexicographique ; le type de contributions (directes/indirectes/accessoires, cf. Abel et Meyer 2013) apportées par les membres ; le système de validation des contenus.

L'examen de la nomenclature donnera la mesure de la distance et de la nouveauté par rapport au vocabulaire répertorié dans la lexicographie traditionnelle.

Enfin, nous évaluerons la complexité de la microstructure et la présence d'éléments novateurs, comme l'exemplification par le biais de matériels multimédia, les évaluations et les commentaires des utilisateurs.

Bibliographie

ABEL Andrea, MEYER Christian (2013), *The dynamics outside the paper : user contributions to online dictionaries*, in KOSEM Iztok, KALLAS Jelena, GANTAR Polona, KREK Simon, LANGEMETS Margit, TUULIK Maria (eds.) (2013), *Electronic lexicography in the 21st century: thinking outside the paper. Proceedings of the eLex 2013 conference, 17-19 October 2013, Tallinn, Estonia*. Ljubljana/Tallinn, Trojina, Institute for Applied Slovene Studies/Eesti Keele Instituut, pp. 179-194.

CARR Michael (1997), « Internet Dictionaries and Lexicography», *International Journal of Lexicography*, 10 (3), pp. 209-230.

CELOTTI Nadine (2008), « Par des dictionnaires droit de cité aux mots des cités », *Etudes de Linguistique Appliqueé* 2008/2, 150, pp.207-220.

COLIN Jean-Paul, CARNEL Agnès (1991), « Argot, dicos, tombeaux ? », *Langue française*, 90, 1, pp. 28-39.

FUERTES OLIVERA Pedro A. (2009), *The Function theory of lexicography and electronic dictionaries: Wiktionary as a Prototype of Collective Multiple-Language Internet Dictionary*, in BERGENHOLTZ Henning, NIELSEN Sandro et TARP Sven (eds), *Lexicography at a Crossroads : Dictionaries and Encyclopaedias Today, Lexicographical Tools Tomorrow*, Bern, Peter Lang, pp. 99-134.

GOUDAILLER Jean-Pierre (2002), « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités », *La linguistique* 1/2002 (Vol. 38) , p. 5-24

LEW Robert (2013), « User-generated content (UGC) in English online dictionaries », in ABEL Andrea et KLOSA Annette (eds.) *Ihr Beitrag bitte! – Der Nutzerbeitrag im Wörterbuchprozess (OPAL – Online publizierte Arbeiten zur Linguistik)*, Mannheim, Institut für Deutsche Sprache, pp. 9–30.

MARELLO Carla (2002), « Dizionari bilingui elettronici : sempre più luoghi di transito », in FERRARIO Elena, PULCINI Virginia (eds), *La lessicografia bilingue tra presente e avvenire*, Vercelli, Edizioni Mercurio, pp.149-175.

MURANO Michela (in corso di stampa), « Norme(s) et usage(s) dans les dictionnaires collaboratifs en ligne », in Nadia

Minerva/Félix San Vicente /Massimo Sturiale (éds), *Norm and Usage in Bilingual Lexicography: 16th - 21st century*, Münster, Nodus Publikationen.

MURANO Michela (2014), « La lexicographie 2.0 : nous sommes tous lexicographes ?», in Druetta Ruggero / Falbo Caterina (éds), *Docteurs et recherche…une aventure qui continue*. *Cahiers de recherche de l'école doctorale en linguistique française*, 8, 2014, Trieste, EUT Edizioni Università di Trieste, pp.147-162.

REY Alain et CELLARD Jacques (1991), *Dictionnaire du français non conventionnel* , Paris, Hachette.

SHRIVER (de) Gilles-Maurice (2003), « Lexicographers' dreams in the Electronic-dictionary Age », *International Journal of Lexicography*, 16/2, pp. 143-199.

Dictionnaires en ligne

http://www.blazz.fr/
http://www.dico2rue.com/
http://www.dictionnairedelazone.fr/
http://www.languefrancaise.net/Bob
http://www.laparlure.com/page/a-propos/
https://www.lastreetcred.com/
http://www.urbandico.com/

11 h *Auctorialité collective, plurisémioticité et interactivités dans Wikipédia et ses effets sur les représentations de la langue (française)* – **Sabine Schwarze**, Universität Augsburg (Allemagne)

L'intérêt de l'encyclopédie électronique Wikipédia réside « dans une co-construction non élitiste d'éléments de référence et dans l'accessibilité de ce savoir au plus grand nombre » (v. Klein 2005). Mais il existe un débat sur la possibilité de proposer une base de référence de qualité qui ne soit pas rédigée et validée seulement par des experts identifiés a priori.

Notre communication aura pour but de saisir la manière dont les informations et les représentations sur la langue française se propagent dans Wikipédia en appliquant quelques instruments de l'analyse du discours numérique (ADN, v. Paveau 2015). Plus précisément, nous nous attacherons à examiner la présentation du savoir théorique (v. métalinguistique) sur la base des articles « français », « français québécois » et « français canadien ». Après une brève présentation du changement de l'environnement sémiotique par rapport aux encyclopédies traditionnelles (renvoi hypertextuel, dispositifs multimodaux, chapitres numériquées) seront interrogés les effets de l'auctorialité collective et de l'interactivité (discussion, historique etc.) sur la qualité des contenus « coopératifs » et sur leur fiabilité comme savoirs de référence, jusqu'à présent proposés que de façon centralisée par un groupe d'experts reconnus. Ces questions seront abordées en suivant essentiellement les pistes suivantes :

- Quelles sont les critères de la définition du français et de ses variétés régionales (politiques, sociolinguistiques, linguistiques etc.) ?
- Quels sont les critères de distinction entre langue et dialecte (patois v. langues régionales) ?
- Quelle est la notion de norme avancée (définition, stabilité/évolution) et quelles sont les autorités de référence pour cette norme (textes, locuteurs, institutions) ?

Références

Feyfant, Annie (dir.) 2006 : *Encyclopédisme et savoir. Du papier au numérique*, [Les dossiers de la veille] Lyon : Institut National de Recherche Pédagogique

Foglia, Marc 2008 : *Wikipédia média de la connaissance démocratique ? Quand le citoyen lambda devient encyclopédiste*, Limoges: Fyp

Klein, Arnaud 2005 : *Wikipédia et la légitimité de la construction collective du savoir sur internet*, http://www.internetactu.net/2005/05/25/wikipdia-et-la-lgitimit-de-la-construction-collective-du-savoir-sur-internet/ (consulté le 13/02/2016)

Paveau, Marie-Anne 2015 : « Ce qui s'écrit dans les univers numériques », *Itinéraires*, 2014-1 | 2015, mis en ligne le 12 janvier 2015, http://itineraires.revues.org/2313 ; DOI : 10.4000/ itineraires.2313 (consulté le 13/02/2016)

12 h [ATELIER 1] *Le Dictionnaire vivant de la langue française, un dictionnaire communautaire* - **Tim Allen**, **Charles Cooney** et **Clovis Gladstone**, ARTFL Project, University of Chicago (États-Unis)

Le Dictionnaire vivant de la langue française (DVLF http://dvlf.uchicago.edu/) représente une approche expérimentale d'une compilation de dictionnaires dont l'objet est d'offrir une alternative interactive et communautaire aux méthodes traditionnelles de la lexicographie française. Développé au sein de l'ARTFL Project à l'Université de Chicago en 2010, le DVLF s'appuie d'abord sur des définitions de mots issus de dictionnaires classiques, tels les multiples éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* ou le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré. Il incorpore également des ressources numériques, telles que le *Wiktionnaire* et le dictionnaire d'argot *Bob*, ou encore des exemples d'usage de mots tirés de Corpatext et de publications en ligne. Le DVLF propose aussi la possibilité aux utilisateurs de soumettre leurs propres définitions de mots. Financé au départ par une bourse "startup" du National Endowment for the Humanities, le DVLF offre également des synonymes, des indications phonétiques, ainsi qu'une courbe montrant l'évolution d'un mot à travers le temps.

L'aspect le plus important du DVLF demeure son ambition de créer un environnement dans lequel la communauté d'utilisateurs évalue, critique, et collabore aux ressources de cette collection en ligne. Depuis le lancement du site web, la communauté a ajouté des centaines de nouveaux mots ou exemples d'utilisation de mots, tels que *alexithymie*, *digiscopie*, *foucade* ou *nyctalope* et a également évalué (à travers un système de vote) les exemples d'usage présentés aux utilisateurs.

Afin d'encourager le développement d'une communauté d'utilisateurs, le DVLF est entièrement gratuit et sous licence libre, et tout internaute peut accéder aux ressources du site et contribuer à son contenu. Le DVLF se veut évolutif, s'adaptant aux changements dans l'usage des mots et incorporant tout néologisme afin de permettre à la communauté de sélectionner les sens et usages appropriés à la pratique contemporaine. De ce fait, le DVLF reflète la nature sociale et changeante de la langue, allant au-delà du rôle normatif du dictionnaire traditionnel : les utilisateurs ont à la fois accès à des outils lexicographiques qui leur permettent d'interagir avec le sens évolutif des mots, et sont en mesure de partager leur propre compréhension de la langue.

Notre présentation consistera à parcourir l'ensemble des fonctionnalités actuelles du DVLF, et à s'interroger sur le succès d'ensemble de l'entreprise depuis sa création. On évoquera également nos efforts continuels pour renouveler les ressources lexicographiques et accroître notre base d'utilisateurs. Nous espérons en particulier étendre la portée du DVLF et intégrer davantage de sources issues de l'ensemble du monde francophone. Parallèlement à cet effort, nous allons optimiser notre interface utilisateur pour tout type d'appareil (ordinateur de bureau, tablettes, et téléphones mobiles) afin de susciter une plus grande participation de la communauté au DVLF. Il est de notre souhait que ces développements futurs permettent à la communauté d'utilisateurs de pousser les limites et restrictions de la lexicographie traditionnelle et de faire de cette ressource un véritable dictionnaire vivant.

14 h 30 *Le futur de l'activité lexicographique pour les dictionnaires numériques : quelques perspectives* – **Laurent Catach**, Consultant en édition numérique et membre associé du laboratoire CNRS-LDI, Cergy-Pontoise/Paris 13 (France)

Comme tous les acteurs du monde numérique, le lexicographe dit « expert » ou « professionnel » doit et devra continuer à opérer sa mutation pour aborder la nouvelle ère qui s'ouvre désormais pour les dictionnaires (et autres ouvrages de référence) aux formats numériques. Au-delà de la nature même de son activité première, qui est de *rédiger*, et qui doit déjà subir de nombreuses évolutions par rapport à des habitudes parfois anciennes, d'autres activités nouvelles viendront s'y ajouter, inédites jusque-là et qui restent, en grande partie encore, à définir.

Dans cet exposé nous donnerons quelques pistes sur ces nouvelles activités du « lexicographe numérique », qui nous paraissent à la fois nécessaires pour l'évolution de son métier et mais également nécessaires pour le maintien d'une forme indispensable de *légitimité*, autrement dit pour expliciter et pérenniser la *valeur ajoutée* d'une professionnalisation des concepteurs de dictionnaires, dans un monde numérique en perpétuelle expansion et évolution.

Nous insisterons en particulier sur l'importance des nouveaux rôles *d'agrégateur* et de *modérateur* que le lexicographe professionnel nous semble devoir acquérir. *Agrégateur*, car désormais les dictionnaires numériques se doivent d'intégrer — et, justement, *d'agréger* — de multiples sources et données relatives aux mots et à la langue, issues par exemple du web sémantique, ou encore de vastes corpus numérisés. Déjà de nos jours, un lexicographe seul (ou même une équipe de lexicographes) ne peut suffire à produire et à gérer tous les contenus requis par un dictionnaire ou une encyclopédie numérique : c'est nécessairement en tissant des liens multiples avec diverses autres sources de contenus disponibles sur le Web (textes numérisés, documentation, banques d'images, bases de données…) que l'on peut espérer, à terme, maintenir un volume critique d'informations suffisant, pour répondre aux exigences des internautes.

Agrégateur, le lexicographe doit également l'être pour intégrer, dans son métier, une large variété d'*outils informatiques* : que ce soit pour l'analyse du langage (outils de type TAL) ou pour l'élaboration et la visualisation des contenus eux-mêmes, il devra utiliser (voire développer) tout un ensemble de *programmes* capables à la fois d'analyser des grands volumes d'informations linguistiques, mais aussi des programmes apportant par eux-mêmes des *fonctionnalités* aux dictionnaires numériques — les fonctionnalités pouvant, dans l'édition numérique, être considérées comme un nouveau type de contenus.

Modérateur, le lexicographe doit l'être également : car si, malgré tout, de puissants algorithmes et bases de données peuvent agréger et brasser des milliards d'informations, seul un humain peut en faire une *synthèse* utile et efficace, opérer des *sélections* pertinentes, et des *classements* appropriés. Ainsi, son rôle ne se contentera pas uniquement d'agréger ensemble de vastes corpus d'informations, mais surtout de pouvoir les « modérer » et les restituer sur une forme claire, pédagogique et *raisonnée*.

Par ailleurs, le lexicographe devra également être modérateur pour les aspects *contributifs* ou *collaboratifs* des dictionnaires : si ceux-ci, à l'instar de Wikipédia, doivent désormais être constitués avec la participation d'un vaste réseau d'auteurs/contributeurs *(crowdsourcing)*, encore faudra-t-il pouvoir animer et coordonner le travail de ces communautés.

15 h *Nouveaux dictionnaires* vs *anciennes représentations?* – **Chiara Molinari**, Università degli Studi di Milano (Italie)

La tradition lexicographique française, élaborée au cours de plusieurs siècles et qui a amené à l'élaboration de dictionnaires qui sont devenus des piliers pour la langue et la culture françaises, a connu un bouleversement important suite à l'avènement et au développement des nouvelles technologies et notamment du web 2.0. En effet, celles-ci ont non seulement permis la mise en ligne (et donc la consultation) d'ouvrages fondamentaux qui n'existaient que dans des supports écrits (nous pensons par exemple au *Dictionnaire de l'Académie française* ou au *Trésor de la langue française*, parus d'abord en version papier), mais elles ont aussi favorisé la naissance et l'épanouissement de nouvelles typologies lexicographiques. Parmi celles-ci, une distinction importante s'impose : d'une part signalons la création d'ouvrages (nous pensons, par exemple, aux dictionnaires/glossaires spécifiques pour chaque variété de français parlée dans l'espace francophone tels que la *Base de données lexicographiques panfrancophone* ou le dictionnaire québécois *Usito*)[1] élaborés par des équipes de spécialistes et qui exploitent les ressources offertes par les nouvelles technologies (hypertexte, multimédia, etc.) ; de l'autre, le web ayant donné droit de parole aux usagers qui n'hésitent pas à s'exprimer au sujet de la langue (Paveau, Rosier 2008), on assiste à la prolifération de dictionnaires, glossaires, recueils de mots créés par les usagers eux-mêmes et que l'on peut classer sous l'étiquette de « lexicographie profane » ou « lexicographie populaire », catégorisations générales sous lesquelles on peut réunir des dictionnaires collaboratifs du français standard, tels que le *Wiktionnaire* ou le *Dictionnaire collaboratif reverso*, ou bien des dictionnaires collaboratifs du français parlé, tels que *La Parlure* ou le *Dictionnaire de la Zone*, des dictionnaires de spécialité (*Mynetwords*) ou encore des glossaires collaboratifs à visée didactique (https://docs.moodle.org/2x/fr/Glossaire).

Dans cette communication, nous nous proposons de vérifier si et, éventuellement, dans quelle mesure, les nouvelles typologies lexicographiques ont modifié les représentations que les usagers se font des outils lexicographiques en général.

Pour répondre à cette question, nous comptons procéder de la manière suivante : après un rappel rapide des principales typologies lexicographiques appartenant à la lexicographie profane, nous allons explorer quelques forums en ligne (*Abc de la langue française : forums*)[2] où les usagers s'interrogent sur certains emplois lexicaux en faisant appel à des outils lexicographiques. Il sera donc question de vérifier quelles typologies lexicographiques sont questionnées le plus souvent (les dictionnaires collaboratifs sont-ils devenus les nouvelles références ? à quels dictionnaires les usagers accordent-ils de la crédibilité) et pour quelles raisons (recherche de définitions, de synonymes, questions grammaticales, etc.). Enfin, nous proposerons les résultats d'un questionnaire soumis à un groupe de professeurs de FLE en Italie afin de vérifier quelles typologies lexicographiques constituent une référence dans l'enseignement du FLE : est-ce que les différentes typologies de lexicographie profane ont réussi à trouver leur place dans l'espace lexicographique ? Ont-elles remplacé la lexicographie traditionnelle, ou bien est-ce qu'elles se côtoient ?

Cette réflexion permettra de parvenir à un premier bilan au sujet des relations entre lexicographie traditionnelle et lexicographie profane, afin d'évaluer si la lexicographie profane n'est qu'une mode passagère, si elle tend à remplacer la lexicographie traditionnelle ou si les deux pratiques sont complémentaires.

---

[1] www.bdlp.org; www.usito.com
[2] http://www.languefrancaise.net/forum/

Références bibliographiques

Abel Andrea, Meyer Christian (2013), « The dynamics outside the paper : user contributions to online dictionaries », in Kosem Iztok, Kallas Jelena, Gantar Polona, Krek Simon, Langemets Margit, Tuulik Maria (eds.), *Electronic lexicography in the 21st century : thinking outside the paper. Proceedings of the eLex 2013 conference, 17-19 October 2013, Tallinn, Estonia*. Ljubljana/Tallinn, Trojina, Institute for Applied Slovene Studies/Eesti Keele Instituut, 179-194.

Achard-Bayle Guy, Paveau Marie-Anne (éds.) (2008), « Linguistique populaire ? », in *Pratiques*, 139-140.

Branca-Rosoff Sonia et alii (éds.) (2011), *Langue commune et changements de normes*, Paris, Champion.

Carr Michael (1997), « Internet Dictionaries and Lexicography », *International Journal of Lexicography*, 10 (3), pp. 209-230.

Paveau Marie-Anne, Rosier Laurence (2008), *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert.

Paveau Marie-Anne (2008), « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories *folk* », *Pratiques*, 139/140, pp. 93-109.

Sitographie

http://www.languefrancaise.net/forum/
https://fr.wiktionary.org
http://dictionnaire.reverso.net/demo
http://www.laparlure.com
http://www.dictionnairedelazone.fr
http://www.mynetwords.com/?lang=fr
https://sites.google.com/site/tachesdesensdanslesnuages/3-taches-de-sens/glossaires-collaboratifs
https://docs.moodle.org/2x/fr/Glossaire
https://bling.hypotheses.org

15 h 30 *L'évolution du modèle lexicographique français : vers une « picardisation » ?* - **Fanny Martin** et **Christophe Rey**, Université de Picardie Jules Verne (France)

Dans le cadre de ce colloque qui nous invite à penser les formes et les manifestations d'une décentralisation de la norme lexicographique dans l'espace francophone, nous souhaitons évoquer ce phénomène par le prisme d'une lexicographie différente de celle de la langue française, mais dont l'intérêt nous semble néanmoins tout à fait crucial pour questionner la problématique évoquée : la lexicographie de la langue picarde.

Le picard, « langue collatérale » du français (Eloy, 2004), présente en effet une situation lexicographique dont les grandes caractéristiques ne sont pas sans rappeler certaines des évolutions que semble connaître aujourd'hui la lexicographie en langue française, et qui permettraient, peut-être, de mieux comprendre et appréhender ces changements.

Alors que ce colloque se propose d'examiner plusieurs questions majeures dont celle de la « légitimité des dictionnaires professionnels », nous nous attacherons dans un premier temps à montrer qu'en langue picarde - pourtant riche d'une tradition lexicographique qui remonte au moins au XVIIIe siècle - la lexicographie s'est construite et développée en l'absence totale d'entreprises professionnelles. Mieux encore, en dépit d'une notoriété peut-être plus importante de dictionnaires comme ceux de René Debrie (1961 à 1987), de Gaston Vasseur (1998), ou encore de Jean-Marie Braillon (2001 à 2003), cette lexicographie s'est affirmée en ne possédant pourtant aucune norme de référence centralisatrice.

Dans un second temps, nous montrerons que c'est essentiellement à travers une activité de création de « dictionnaires par l'usager » que la langue a pu se doter d'outils contribuant à sa grammatisation (Auroux, 1994). Rarement spécialistes et donc plutôt « lexicographes profanes », les picardisants se sont ainsi non seulement substitués aux lexicographes de métier, forgeant ainsi une « lexicographie de terrain »[1] et proposant un modèle de développement original dont l'une des caractéristiques essentielles réside justement dans sa pluralité de forme et son ouverture à la variation linguistique. Mêlant tour à tour des « dictionnaires », des « glossaires », des « vocabulaires » ou encore des « lexiques », la lexicographie de la langue picarde, libérée de toute emprise normative exercée par un ouvrage en particulier, permet à la langue d'exister dans sa diversité et son polycentrisme au sein d'un domaine linguistique où plusieurs grandes variétés (picard du Vimeu, picard du Ponthieu, picard du Hainaut, etc.) coexistent et constituent des pôles de pratiques langagières (cf. Martin 2015). Aujourd'hui, en inscrivant leur langue dans une modernité électronique particulièrement fertile et vectrice de néologie, les locuteurs du picard continuent ainsi à la faire vivre et à dessiner les contours d'un modèle lexicographique digne du plus grand intérêt.

À travers cette évocation de la lexicographie picarde, nous chercherons dans cette contribution surtout à nous interroger sur les stades de développements lexicographiques connus par les langues. La plus grande proximité actuelle entre la situation lexicographique du français et celle du picard illustre parfaitement, selon nous, le fait que ces stades ne sont pas forcément linéaires et strictement chronologiques.

---

[1] Qui n'est pas sans rappeler le concept d'« aménagement linguistique de par en bas » proposé par Léonard et Djordjevic (2010).

Références bibliographiques

AUROUX S. (1994) *La révolution technologique de la grammatisation*, Pierre Mardaga Éditeur.

BRAILLON J.-M. (2001) *Dictionnaire général français-picard. Tome I (lettres A, B, & C)*, Lemé, Université Picarde Libre de Thiérache.

BRAILLON J.-M. (2002) *Dictionnaire général français-picard. Tome II (lettres D, E, & F)*, Lemé, Université Picarde Libre de Thiérache.

BRAILLON J.-M. (2003) *Dictionnaire général français-picard. Tome III (lettres G, H, I, J, K, & L)*, Lemé, Université Picarde Libre de Thiérache.

DAWSON A. (2012) « L'écrivain picardisant aime son dictionnaire (lui non plus) », *in* Rey C. & Reynés P. (éd.) *Dictionnaires, Norme (s) et Sociolinguistique, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique (CAS)*, Paris, L'Harmattan.

DEBRIE R. (1987) *Lexique picard du Vermandois*, Centre d'Études Picardes, 342p.

DEBRIE R. (1986) *Lexique picard des parlers du Santerre*, Centre d'Études Picardes, 103p.

DEBRIE R. (1985) *Lexique picard du Ponthieu*, Centre d'Études Picardes, 128p.

DEBRIE R. (1983) *Lexique picard des parlers est-amiénois*, Centre d'Études Picardes, 153p.

DEBRIE R. (1981) *Lexique picard du Vimeu*, Centre d'Études Picardes, 324p.

DEBRIE R. (1975) *Lexique picard des parlers ouest-amiénois*, Centre d'Études Picardes, 424p.

ELOY J.-M. (2004) *Des langues collatérales*, Paris, L'Harmattan.

LÉONARD J. L. et DJORDJEVIC K. (2010) « Élaboration et aménagement linguistiques des langues d'oïl en France », *in Actes du 1er Congrès de Linguistique Appliquée*, Université de Novi Sad (Serbie), pp. 55-70.

MARTIN F. (2015) *Espaces et lieux de la langue en Picardie au XXIème siècle. Approche complexe de la structuration des répertoires linguistiques en situations ordinaires. Enquête en Picardie*, Thèse de doctorat, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

VASSEUR G. (1998) [1963] *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme) avec considération spéciale du dialecte de Nibas*, Société de linguistique picarde, Éditions SIDES.

16 h 30 [ATELIER 2] *Projet de lexicographie participative 10^{Nous}* – **Marie Steffens**, Université de Liège (Belgique)

Le projet de lexicographie participative, 10^{Nous}, consiste dans la mise en ligne d'une plateforme publique interactive qui rassemble des données langagières et culturelles de toute la francophonie. La plateforme 10^{Nous} se présentera sous la forme d'un ensemble organisé et homogène d'informations précises sur le sens, la référence et l'usage des lexèmes et locutions que les utilisateurs auront choisi de partager. Ces informations seront consultables par le biais d'un moteur de recherche. La plateforme pourra être alimentée de manière constante et dynamique par tous et sera ouverte aux différentes variétés du français, écrit et oral, dans tous les registres de langue.

Ces caractéristiques singulariseront la plateforme 10^{Nous} par rapport aux ressources scientifiques structurées, déjà en accès libre, comme la *Base de données lexicographiques panfrancophone* (BDLP[1]) qui ne sont évolutives qu'avec un temps de retard, et aux ressources collaboratives qui ne se présentent pas nécessairement sous une forme structurée qui permet une exploitation transversale des contributions (*Forum Babel*[2]).

L'élaboration de la plateforme 10^{Nous}, actuellement en cours, soulève une question méthodologique majeure : Comment construire un formulaire de contribution à la fois complet, détaillé, scientifiquement pertinent, simple et souple à utiliser pour des non linguistes ? L'établissement de ce formulaire nécessite la maîtrise de questions centrales en lexicographie, notamment en ce qui concerne l'intégration des variables sociolinguistiques (questionnement sur la notion de norme à l'échelle francophone, choix des marques d'usage[3], traitement de la variation[4], rapport aux politiques linguistiques[5] [5]).

En permettant à tout locuteur d'y contribuer en tant que témoin d'une pratique linguistique dans un espace donné, la plateforme 10^{Nous}, conçue comme un outil complémentaire des dictionnaires professionnels, fournira une représentation dynamique, la plus intégrative possible, du lexique français actuellement en usage dans le monde. L'enjeu est d'amener les contributeurs à produire une description détaillée du sens et des conditions d'emploi des lexèmes ou expressions qu'ils souhaitent partager. La piste privilégiée pour y parvenir est l'introduction dans le formulaire de contribution d'une sélection de marques descriptives destinées à donner des indications sur la vitalité du terme, son registre d'emploi, mais aussi sur le type de référent désigné. Pour assurer la fiabilité des données encodées par les utilisateurs, le fonctionnement de la plateforme inclura un système de validation des contributions par les pairs, qui pourront confirmer des informations ou signaler des erreurs.

---

[1] BDLP (http://www.bdlp.org/).
[2] Forum Babel (http://projetbabel.org/forum/index.php).
[3] Hausmann F.J. (1989), « Die Markierung im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch : eine Übersicht » dans Hausmann F.J. *et al.* (éds), *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*, I, Berlin - New York, Walter de Gruyter, pp. 649-657.
[4] Courbon B. (2012), « Représenter la diversité linguistique dans un dictionnaire monolingue : de la "traduction interne" à l'intégration sémantique » dans M. Heinz (2012) éd., *Dictionnaires et traduction*, Berlin, Frank und Timme, pp. 153-196
[5] Gaudin F. (1994), « Comparaison des politiques française, belge et québécoise en matière linguistique », *La banque des mots*, 48, pp. 78-87.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons choisi une approche empirique fondée sur le test d'un prototype réalisé grâce au logiciel Semantic MediaWiki et la diffusion d'un questionnaire destiné à cerner les attentes des utilisateurs. Nous communication présentera cette approche qui vise à faire de 10[Nous] un lieu d'échange et de partage entre les francophones.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

9 h 30 *Comment les dictionnaires « professionnels » influencent encore les décisions normatives. L'éclairage d'un corpus de forums de discussion dans un cours universitaire de révision de textes* – **Caroline Dubois**, Université de Sherbrooke (Québec)

Dans une classe universitaire de révision de textes, l'arrivée du numérique change assurément la donne de plusieurs façons. Notamment, la rapidité et la facilité de consultation des outils numériques font que *Le Petit Robert électronique*, *Usito*, *Le Trésor de la langue française informatisé*, la *Banque de dépannage linguistique*, *Le grand dictionnaire terminologique*, le *Multidictionnaire de la langue française* (maintenant accessible en ligne), le dictionnaire du logiciel correcteur Antidote, ou bien d'autres outils accessibles en version numérique, semblent rapidement devenir un premier choix de consultation des étudiantes et étudiants.

Lorsque vient le temps d'entamer une recherche pour prendre une décision normative – soit corriger ou ne pas corriger un emploi dans un texte – les apprentis réviseurs peuvent ainsi baser leurs choix d'ouvrages sur la facilité et la rapidité d'accès d'un ouvrage au lieu de réfléchir à une démarche associant le problème de norme (ex. orthographe, grammaire, vocabulaire, syntaxe, ponctuation, typographie, féminisation) à un type d'ouvrage (ex. dictionnaire général de langue OU dictionnaire de difficultés OU répertoire typographique OU dictionnaire terminologique, etc.), cette dernière démarche étant pourtant présentée, encouragée et évaluée dans le cadre du cours.

À partir d'un sous-corpus de réponses à une question imposée dans le cours, nous souhaitons vérifier ce qui semble guider le choix d'ouvrages de nos étudiantes et étudiants lorsqu'ils prennent des décisions de correction et comprendre quels ouvrages influencent réellement ces décisions.

Notamment, nous nous poserons les questions suivantes : l'accessibilité des ouvrages, liée à la culture numérique, semble-t-elle influencer la crédibilité ou la légitimité des dictionnaires généraux dits « professionnels », conçus et rédigés par des lexicographes professionnels (ex. *Le Petit Robert*, *Le Grand Robert*, *Le Petit Larousse illustré*, le *Trésor de la langue française*, *Usito*), qu'ils soient utilisés en version papier (lorsqu'elle existe) ou en ligne? Ces ouvrages, tous supports confondus, sont-ils fréquemment cités? Comment les utilise-t-on pour déterminer si un emploi est correct ou non? Les étudiantes et étudiants semblent-ils voir une différence entre un ouvrage conçu par des lexicographes professionnels et n'importe quel autre ouvrage (ex. un dictionnaire de difficultés rédigé par un grammairien)? Le support du dictionnaire (papier ou numérique) semble-t-il exercer une influence sur les décisions de correction?

Dans le contexte d'un cours où on insiste sur la différence entre les types d'ouvrages, où le choix des sources est évalué et où une liste d'ouvrages est présentée (sans être imposée), nous postulons que l'utilité ou la crédibilité des dictionnaires professionnels ne sera pas remise en cause.

Reste à savoir si le déclin supposé du dictionnaire professionnel de langue générale, « anciennement l'outil ultime de référence », comme le propose l'énoncé du colloque, survient avec l'arrivée de l'ère numérique ou tout simplement avec l'arrivée d'outils concurrents aussi appelés « dictionnaire », comme les dictionnaires de difficultés.

RÉFÉRENCES

Corpus

Questions normatives soulevées dans un cours universitaire de révision de textes, corpus inédit d'interventions tirées de forums de discussion ayant eu lieu à l'automne 2014 et à l'hiver 2015, colligé par Caroline Dubois, Université de Sherbrooke.

Ouvrages cités dans le corpus (références partielles)

Dictionnaires généraux de langue française

Le Grand Robert de la langue française, 2e édition dirigée par Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2001, 6 vol.

Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, version numérique, millésime 2015 (version 4.0), Dictionnaires Le Robert – SEJER, [en ligne], mise à jour juin 2014, http://pr.bvdep.com/login_.asp.

Le Trésor de la langue française informatisé, version électronique du *Trésor de la langue française*, dictionnaire de référence des XIXe et XXe siècles en 16 volumes, réalisée par le laboratoire ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), [En ligne], achevée en 2004, http://atilf.atilf.fr/tlf.htm.

Usito, dictionnaire électronique sous la direction éditoriale d'Hélène Cajolet-Laganière (dir. gén.) et de Pierre Martel, en collaboration avec Louis Mercier, et sous la direction informatique de Chantal-Édith Masson, Les Éditions Delisme, [En ligne], http://www.usito.com.

Dictionnaire encyclopédique

Le Petit Larousse illustré 2013, Paris, Larousse, 2012, 1934 p.

Dictionnaires de difficultés du français

COLIN, Jean-Paul. *Dictionnaire des difficultés du français*, Coll. « Les Usuels du Robert », Paris, Dictionnaires Le Robert, 2007, 623 p.

GIRODET, Jean. *Dictionnaire Bordas. Pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas, 2008, 1087 p.

HANSE, Joseph et Daniel BLAMPAIN. *Dictionnaire des difficultés du français*, 6e édition, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2012, 729 p.

THOMAS, Adolphe V. *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Éditions Larousse, 2007, 435 p.

VILLERS, Marie-Éva de. *Multidictionnaire de la langue française*, 5e édition[1], Montréal, Éditions Québec Amérique, 2009, 1707 p.

Grammaire (un exemple)

GREVISSE, Maurice et André GOOSSE. *Le bon usage*, 15e édition, Bruxelles, De Boeck — Duculot et Erpi, 2011, 1600 p.

Banques de données terminologiques

CANADA, TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, BUREAU DE LA TRADUCTION, *TERMIUM Plus. La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada*, [En ligne], http://www.termiumplus.gc.ca.

QUÉBEC, OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le grand dictionnaire terminologique*, [En ligne], http://www.granddictionnaire.com.

Autre banque de données (un exemple)

QUÉBEC, OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Banque de dépannage linguistique*, [En ligne], http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html.

Ouvrages spécialisés

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et Noëlle GUILLOTON. *Le français au bureau*, 6e édition revue et augmentée par N. Guilloton et M. Germain, Sainte-Foy, Office québécois de la langue française, Publications du Québec, 2005, 554 p.

CONTANT, Chantal. *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée : cinq millepattes sur un nénufar*, Montréal, De Champlain S. F., 2009, 256 p.

FOREST, Constance et Denise BOUDREAU. *Dictionnaire des anglicismes : Le Colpron*, Laval (Québec), Éditions Beauchemin, 1999, 381 p.

RAMAT, Aurel et Anne-Marie BENOIT. *Le Ramat de la typographie*, 10e édition, Saint-Laurent, Anne-Marie Benoit éditrice, 2012, 250 p.

TANGUAY, Bernard. *L'art de ponctuer*, 3e édition, Montréal, Québec Amérique, 2006, 247 p.

VACHON-L'HEUREUX, Pierrette et Louise GUÉNETTE. *Avoir bon genre à l'écrit. Guide de rédaction épicène*, Québec, Office québécois de la langue française, Publications du Québec, 2006, 209 p.

Logiciel de correction

Antidote HD, version 4.1, Montréal, Druide informatique, 2010, 1 disque optique compact.

Cahiers d'exercices

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et Pierre COLLINGE, en collaboration avec Catherine MELILLO. *La maîtrise du français écrit*, Sherbrooke, Éditions Laganière, 1997, 358 p.

HORGUELIN, Paul A. et Michelle PHARAND. *Pratique de la révision*, 4e édition revue et augmentée, Montréal, Linguatech éditeur inc., 2009, 248 p.

MARQUIS, André. *Le style en friche : l'art de retravailler ses textes*, Montréal, Éditions Triptyque, 2008, 208 p.

10 h *Que disent* Le Petit Robert *et* Le Petit Larousse *des féminins des noms de métiers?* – **Anne Dister** Université Saint-Louis– Bruxelles (Belgique)

Les dictionnaires d'usage courant que sont *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* constituent encore aujourd'hui, et ce malgré la pléthore de ressources disponibles sur la toile, des références pour les francophones en matière de langue.

Dans cet article, nous analysons de façon systématique la manière dont ces deux ouvrages intègrent et présentent le féminin des noms de professions, titres, grades et fonctions. Les quatre pays de la Francophonie nord – la Belgique, la France, la Suisse et le Québec – ont, depuis plus de 30 ans, pris des dispositions légales et publié des guides de référence en la matière. Ceux-ci, régulièrement mis à jour, préconisent de féminiser systématiquement tous les noms d'agent dès lors qu'ils réfèrent à un individu de sexe féminin.

Dans cette communication, nous analysons la place qu'occupent les féminins des noms de professions dans les deux dictionnaires de référence destinés au grand public. Les féminins sont-ils systématiquement présents ? Quelles sont les formes proposées ? Des nuances sémantiques sont-elles attribuées aux formes féminisées, qui rendraient certaines péjoratives ? Des distinctions existent-elles entre certaines formes selon qu'elles sont au masculin ou au féminin ? Etc.

À l'analyse, on constate que de nombreux noms de professions figurent encore aujourd'hui exclusivement sous leur forme au masculin. C'est le cas de *bourreau*, *carrossier,* ou encore *laboureur et pirate*, présents uniquement au masculin dans les éditions 2015. Si les mots que nous venons de citer sont absents des deux dictionnaires au féminin, on constate également entre eux de nombreuses divergences. Par exemple, *Le Petit Robert* donne les féminins *annonceuse* ou encore *éboueuse*, alors que le *Petit Larousse* présente ces noms de métier exclusivement au masculin. On rencontre le cas inverse avec, *chansonnière* ou *chauffagiste*, présents au féminin dans le *Petit Larousse* mais seulement au masculin dans le *Petit Robert*. Les domaines de la marine ou de l'armée, avec des professions rares ou disparues, recèlent grand nombre de ces formes exclusivement au masculin, mais tous les secteurs d'activités sont concernés comme le montrent les exemples ci-dessus.

De manière générale, sur les quelque 1700 noms de professions que nous avons analysés, on constate une description lexicographique différente entre *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* pour près de 30 % des formes.

Cette variation concerne notamment la coexistence d'un nom de profession avec un nom d'outil ou de machine. Si nous nous sommes intéressée à ce point, c'est qu'il constitue un des arguments avancés par les opposants à la féminisation, qui voient comme un obstacle à celle-ci la possible ambiguïté sémantique (et en l'occurrence la péjoration qui y est attachée – on pense au nom *cafetière*) entre un nom de profession au féminin et un nom de machine. Or, les dictionnaires recensent plus de noms de machines-outils correspondant à des noms de professions au masculin qu'au féminin (*adaptateur, mixeur*, etc.).

Pour ce qui concerne la marque d'usage, quand la mention de péjoration est présente, elle n'est jamais liée au féminin mais concerne aussi le nom sous sa forme masculine, à la notable exception du féminin *poétesse* dans *Le Petit Larousse*.

D'autres distinctions sémantiques existent, que nous mettrons en évidence à travers des exemples précis (p. ex. *la couturière* reste la petite main, *la savante* est une femme d'une grande culture, mais n'est pas une scientifique).

Ainsi, dans de nombreux cas, et ce contrairement aux recommandations des instances officielles en matière de langue, mais aussi contrairement à l'usage, *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* se montrent quelque peu rétrogrades dans leur description des noms de personnes, titres, grades et fonctions.

Bibliographie sommaire

Arbour Marie-Ève, de Nayves Hélène et Royer Ariane (2014), « Féminisation linguistique : étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe », *Langages et Société* 148, pp. 31-51.

Marie-Louise Moreau et Dister Anne (2014), *Mettre au féminin : guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (3e édition), Fédération Wallonie-Bruxelles.

Houdebine-Gravaud Anne.-Marie (dir.) (1998), *La féminisation des noms de métiers : en français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-39.

Moreau Thérèse (2001), *Écrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épicène*, Genève, DF-SPPEgalité-CLDE.

10 h 30 *Le traitement lexicographique des anglicismes au vu de la variation géographique : l'exemple des outils en ligne* – **Mireille Elchacar**, Université de Sherbrooke (Québec)

À l'instar d'autres composantes de la langue, les emprunts que le français a faits à l'anglais sont soumis à la variation géographique. D'une part, les anglicismes en usage ne sont pas toujours les mêmes dans le français hexagonal – souvent pris comme base à la description lexicographique – et dans le français québécois. D'autre part, le jugement porté sur les anglicismes et le registre auquel on les confine diffèrent également entre ces deux communautés linguistiques (Bouchard, 1999; Larrivée, 2009; Loubier; 2011; Vincent, 2015). Enfin, les recommandations officielles que l'Office québécois de la langue française et que la Délégation générale à la langue française et aux langues de France proposent pour remplacer un anglicisme critiqué ne sont pas nécessairement les mêmes (Vincent, 2015).

L'insécurité linguistique dont souffrent les locuteurs francophones du Québec, insécurité entre autres choses liée à la question des anglicismes (Bouchard, 1989 et 1999), les amènent à consulter des ouvrages de référence pour obtenir une réponse à leurs questionnements normatifs (Cajolet-Laganière, 1998 et 2008). Les dictionnaires et outils en ligne, s'ils offrent une réponse rapide aux questions des usagers, peuvent éventuellement les induire en erreur, qu'ils soient conçus par des profanes ou par des professionnels. D'abord, ils ne tiennent pas nécessairement compte de la variation géographique qui touche les anglicismes, tant dans leur usage que dans leur acceptation. Ainsi, le locuteur québécois peut y chercher un anglicisme en vain, mais il peut également trouver de l'information qui ne correspond pas à l'usage de cet emprunt dans sa communauté linguistique. Il peut donc être amené à « faire une faute » au regard de la norme québécoise, si un usage critiqué au Québec est présenté sans marque d'usage dans le dictionnaire parce qu'il est accepté en France. Son sentiment d'insécurité linguistique peut également être renforcé s'il ne trouve pas de réponse à ses questions, ou si ce qu'il trouve contredit son sentiment linguistique.

La communication sera l'occasion de comparer l'information contenue dans les outils en ligne de France avec l'usage québécois tel qu'attesté dans la presse et les ouvrages de référence québécois. Une partie de l'étude sera consacrée à l'analyse du traitement lexicographique des anglicismes dans les outils rédigés par des lexicographes profanes (par exemple, le site http://anglicisme.free.fr/); une autre s'attardera sur le traitement lexicographique des anglicismes dans les outils rédigés par des lexicographes professionnels (par exemple, la section du site de l'Académie française intitulée « Dire, ne pas dire », consacrée aux néologismes et aux anglicismes). Dans les deux cas, l'information contenue dans ces outils sera confrontée à celle donnée par des dictionnaires et outils québécois (en ligne ou pas) faisant autorité en matière d'anglicismes et de norme québécoise (*Usito, Banque de dépannage linguistique*). Les anglicismes dans les outils en ligne conçus en France seront également balayés dans un corpus journalistique québécois (Eureka) pour vérifier leur utilisation au Québec. Nous tenterons ainsi de vérifier si les outils en ligne ou dictionnaires électroniques conçus en France correspondent aux usages des

Québécois en matière d'anglicismes et à leurs besoins normatifs par rapport à ceux-ci. Enfin, nous évaluerons si des différences notables sont observables entre les dictionnaires profanes et les dictionnaires professionnels, tant pour la nomenclature des anglicismes que pour leur traitement.

Références

BOUCHARD, Chantal. (1989) « Une obsession nationale : l'anglicisme », *Recherche sociographiques*, vol. 30, no 1, p.69-90

BOUCHARD, Chantal. (1999) *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fides, 40 pages.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. (1998) « Attentes et besoins du public québécois en matière de dictionnaires de la langue », dans Louis Mercier et Claude Verreault (dir.), *Les marques lexicographiques en contexte québécois. Actes de la Table ronde tenue à Montréal les 3 et 4 novembre 1994*, p. 61-70.

CAJOLET-LAGANIÈRE et Pierre Martel. (2008) « Le système de marques d'usage et de marques normatives dans le dictionnaire du français de l'équipe FRANQUS », dans *Les dictionnaires de la langue française au Québec. De la Nouvelle-France à aujourd'hui*, sous la direction de Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 387-410

LARRIVÉE, Pierre. (2009) *Les Français, les Québécois, et la langue de l'autre*, Paris, L'Harmattan, 246 p.

LOUBIER, Christiane. (2011) *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française, 84 p. (disponible en ligne : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2036402)

VINCENT, Nadine. (2015) « Perception dans les journaux français de la lutte québécoise aux anglicismes », *Circula*, no 2, p. 75-96

11 h 30 [ATELIER 3] *Un dictionnaire académique et numérique sur les correspondants lexicaux en francophonie : pour une découverte de la richesse lexicale et culturelle* – **Guy Lavorel**, Université Jean Moulin Lyon 3 et Académie des sciences d'outremer (France)

Depuis 2013, L'Académie des Sciences d'Outremer travaille en lien avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 sur un dictionnaire des synonymes et expressions des français parlés dans le monde. Pourquoi ce nouveau dictionnaire ? L'idée de présenter les « synonymes francophones » pour un mot ou une expression hexagonale doit contribuer à enrichir le savoir collectif francophone, tant sur le plan linguistique que culturel. Pour actualiser les connaissances et leur donner un large crédit et une portée plus universelle, cet ouvrage a été établi sur une double méthode : des enquêtes auprès d'étudiants de divers pays francophones et une présentation comparée des correspondants lexicaux pour un même mot de référence. De plus cette recherche est liée à l'apport du numérique pour la rendre accessible et dynamique. En effet l'équipe s'est assigné trois objectifs que la mise en ligne a rendus plus pertinents, et que cette communication montrera par des exemples :

- une ouverture vers des mots français hors hexagone oubliés ou mal connus, qui ont cours dans les pays francophones, et issus des enquêtes ; leur usage et fréquence sont évalués grâce à des documents en usage : lexiques, dictionnaires, mais il existe surtout des ouvrages par pays et il est difficile d'avoir une vision synthétique. Les bases de données numériques, comme la Base de Données Lexicographiques Panfrancophones, ont ouvert la voie, mais il reste encore difficile d'avoir une vision précise et totalement comparée ; de plus le dictionnaire veut actualiser une langue jeune et nouvelle avec ses renchérissements ;
- en conséquence ce dictionnaire cherche une lisibilité dans une présentation moderne, claire et dynamique, qui mise sur une interactivité des lectures sur un ordinateur, grâce à des tableaux faisant usage de couleurs ou de sigles conduisant à des regards consécutifs mais plus souvent simultanés et comparatifs ;
- enfin on a souhaité un aspect ludique, d'une part à travers les multiples découvertes riches de saveur, d'inattendu, étant donné les significations trompeuses ou originales de mots et expressions en fonction du contexte et de la culture rencontrés, d'autre part dans les possibilités de jeux francophones pouvant être présentés sur internet ou téléphone, grâce à des applications : quizz, questions de jeux télévisés…

Ainsi ce dictionnaire veut être attractif et montrer la diversité et la richesse lexicales des français parlés dans les pays francophones. Il s'agit au-delà de savoir redonner vie à des mots oubliés ou cantonnés dans un espace réduit, et développer, par la mise en ligne, les possibilités d'expression et de dialogue culturel francophones, en ne les réservant pas à une seule région.

L'Académie des Sciences d'Outremer envisage deux versions de ce dictionnaire : une version grand public simplifiée, accessible sur internet et disponible également sur papier, et une version plus scientifique, usant des principaux critères retenus par les dictionnaires[1].

[1] Voir notamment les critères de définition d'un mot indiqués dans l'introduction du Petit Robert (nous retenons essentiellement 1) transcription phonétique, 2) catégorie grammaticale, 3) définition et extension de sens, 4) origine, 5) taux d'emploi, 6) bassin d'emploi, 7) références et commentaires), ou bien les remarques données par Claude Poirier dans le *Trésor de la Langue Française au Québec* ou encore *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, sous la direction de Claude Poirier, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994. Voir également les différents travaux d'André Thibault sur le *DFSR* ainsi que les publications du Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec, en lien avec l'Université de Milan. Tous ces ouvrages aident à analyser la variété linguistique dans les pays francophones.

14 h *Présence et légitimité des variétés nationales dans les dictionnaires collaboratifs* – **Nadine Vincent**, Université de Sherbrooke (Québec)

Dès la fin du 19e siècle, des lettrés québécois ont reproché aux lexicographes français de mal décrire leurs usages. Malgré la bonne volonté affichée depuis la fin des années 1960 par les Hachette, Larousse et Robert, notamment, les protestations n'ont pas cessé.

> [L]es dictionnaires français sont rédigés par des Français et leur premier public est celui de la France et non celui de la francophonie extérieure, qu'elle soit nord-américaine ou autre, et cela quels que soient les discours diplomatiques tenus sur le thème rassembleur de la francophonie. (Jean-Claude Boulanger (2005) « L'épopée du *Petit Larousse* au Québec de 1906 à 2005 », Cormier, Monique et Aline Francœur (dir.), *Les dictionnaires Larousse, genèse et évolution*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 269)

Est-ce que l'arrivée des dictionnaires collaboratifs pourra permettre une décentralisation de la description du français par la légitimation des variétés nationales hors de l'Hexagone ou ces outils informatiques ne se contenteront que de compiler les données déjà disponibles?

Si c'est une chose d'attester des emplois non-hexagonaux, c'en est une autre de les décrire adéquatement. En plus de s'ouvrir aux interventions des usagers, les dictionnaires collaboratifs, en ligne par définition, ne sont pas limités par les contraintes d'espace qui pouvaient servir de prétexte aux dictionnaires traditionnels pour justifier les définitions synonymiques, l'absence d'exemplification, de renvois, de marquage des registres de langue, etc.

Pour cette communication, nous comparerons la description d'une dizaine d'emplois dans le *Petit Robert* 2017 et dans trois dictionnaires collaboratifs, le *Wiktionnaire*, *Reverso* et le *Dictionnaire vivant de la langue française*, et évaluerons les forces des uns et des autres. La question est de savoir si les dictionnaires collaboratifs permettent l'attestation d'emplois absents et la description plus complète d'emplois présents dans les dictionnaires traditionnels et si un véritable travail lexicographique est présenté par ces outils informatiques qui se disent « dictionnaires ».

14 h 30 *De l'inventaire des français en Afrique au dictionnaire du français d'Afrique : les raisons de la nécessité d'une mutation* – **Pierre Essengué**, Université de Yaoundé I (Cameroun)

L'IFA (Inventaire des français en Afrique) est l'un des plus grands projets lexicographiques jamais initié pour l'étude de l'usage d'Afrique noire. En effet, cette enquête a connu la contribution de douze (12) pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo et le Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo). Si l'inventaire produit au terme du projet une nomenclature que l'on peut qualifier de riche et diversifiée, l'analyse des contributions pays par pays laisse voir quelques limites qui en réduisent la portée et l'envergure. La description du français dans sa diversité peut-elle mettre en danger son unité et/ou son prestige en Francophonie ? En utilisant les éléments de la théorie fonctionnaliste de FREI et les acquis de la théorie des régulations de Paul ZANG ZANG, nous nous proposons, dans cet article, de déterminer l'importance de la description de toutes les variétés dans la construction d'une Francophonie multiculturelle et multiraciale. L'hypothèse de départ est que la peur du babélisme serait fondée sur la conception des notions de variété, d'appropriation comme des facteurs de morcellement de la norme, de destruction du prestige de la langue pouvant conduire à terme à la perte de son statut de langue véhiculaire internationale.

15 h *« Lexico-clips » : lexiques francophones en vidéos* – **Cristina Brancaglion**, Università degli Studi di Milano (Italie)

Parmi les nombreuses typologies de répertoires lexicaux créés par des « lexicographes » profanes actifs sur Internet, nous nous proposons de recenser et d'étudier les vidéos à contenu lexical diffusées via YouTube, en adressant notre attention à celles qui visent à décrire les « régionalismes » lexicaux de différents espaces concernant la francophonie dite historique (Suisse, Belgique, Canada). La recherche portera donc sur des pratiques orales créées spontanément par des locuteurs ordinaires, non spécialistes de la langue, et se situera dans le champ d'études de la linguistique populaire. Elle sera organisée en trois parties.

En premier lieu nous essayerons de définir la situation d'énonciation type proposée dans ces vidéos, en nous interrogeant sur l'identité et les intentions des énonciateurs, sur le public qu'ils veulent cibler, sur les contextes dans lesquels sont enregistrés et diffusés ces messages, ainsi que sur leur contenu. Celui-ci étant essentiellement métalinguistique, la deuxième partie de notre communication vise à établir si les mots et expressions choisis comme emblématiques de la variété de français évoquée dans chaque vidéo correspondent effectivement à des particularités propres à ce parler ou bien s'ils relèvent d'autres facteurs de variation. Cela permettra d'apprécier, dans la dernière partie, comment la variation linguistique (et en particulier la variation régionale) est perçue par des non linguistes et de mettre en relief, en prenant en considération les commentaires de nature plus proprement épilinguistique, le positionnement de ces locuteurs face à la norme (centrale ou locale).

Références bibliographiques

Sanda-Maria Ardeleanu *et alii*, *Imaginaire linguistique francophone ; recueil de textes, communications, conférences, entretiens*, Iasi, Casa editoriala Demiurg, 2006

Sonia Branca-Rosoff, « Normes et genres de discours. Le cas des émissions de libre antenne sur les radios jeunes », *Langage et société*, n. 119, 2007, pp. 111-128

Anne-Marie Houbedine-Gravaud, *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2002

Geoffroy Patriarche, « Penser la diversité des pratiques médiatiques. Le réseau comme catégorie conceptuelle pour la recherche sur les audiences et les publics », *Réseaux*, n. 187, 2014, pp. 195-232

Marie-Anne Paveau, « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et société*, n. 119, 2007, pp. 93-109

Marie-Anne Paveau & Laurence Rosier, *La langue française. Passions et polémique*, Paris, Vuibert, 2008

Marie-Anne Paveau, « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? », *Pratiques*, n. 139-140, 2008, pp. 93-109

Bernard Pöll, *Le français langue pluricentrique ? Études sur la variation diatopique d'une langue standard*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2005

Jean Pruvost, *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Paris, Presses universitaires de France, 2000

Jean Pruvost, *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Ophrys, 2006

Wim Remysen, « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », *Langage & société*, n. 135, mars 2011, pp. 47-65